Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **104 (1978)**

Heft 20: **SIA spécial, no 4, 1978**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

informations SIA

**Secrétariat général de la SIA**
**Selnaustrasse 16**
**Case postale**
**8039 Zurich**
**Tél. 01/201 15 70**

## Portefeuille des mandats et degré d'occupation des bureaux d'études

Résultats de l'enquête de juillet 1978

### 1. Synthèse et situation d'ensemble

Le creux de la vague est-il atteint dans le secteur de la construction et voit-on poindre à l'horizon les premières lueurs de l'aube ? On n'était pas loin de l'admettre au milieu de 1977 en constatant qu'une certaine stabilisation, bien qu'à bas niveau, semblait se dégager de la récente enquête lancée par la SIA. Celle de janvier 1978, six mois plus tard, dénotait toutefois un nouveau recul et il fallut déchanter.

Le résultat de la consultation de juillet 1978 n'est pas sans certains aspects positifs quoique limités. Si l'on constate dans l'ensemble une stabilisation de la rentrée des mandats à bas niveau, on ne décèle toutefois pas encore de renversement net de la tendance. Bien que la situation chez les architectes, les ingénieurs civils, les ingénieurs du génie rural et géomètres soit plus satisfaisante qu'il y a six mois, la stabilisation dans les travaux publics est à un niveau très bas. La tendance est en étroite relation avec le nouveau recul très net des mandats du secteur public qui ressort de cette enquête.

La *rentrée des mandats* se serait plutôt stabilisée depuis la consultation précédente (janvier 1978). Dans l'ensemble, 23 % des répondants l'estiment en progression, 46 % en stagnation et 31 % en baisse. Comme près de la moitié des répondants annoncent une rentrée des mandats stationnaire, on peut voir là un signe de stabilisation. La stabilisation déjà mentionnée dans les travaux publics ressort des réponses au questionnaire : 13 % l'estiment en progression, 51 % stationnaire et 36 % en baisse (contre 15 % / 40 % / 45 % six mois plus tôt). Les réponses à pronostic positif et négatif se sont clairement regroupées autour du groupe à pronostic stationnaire.

La *rentrée des mandats de travaux publics* a continué de reculer, de façon modérée chez les architectes mais très prononcée chez les ingénieurs civils, dont seuls 8 % indiquent une tendance en progression contre 48 % stationnaire et 44 % en baisse (contre 16 % / 31 % / 53 % six mois auparavant).

L'*exportation de services* fluctue dans les limites des résultats de janvier 1978. On ne constate pas de réanimation générale même si dans certains cas l'engagement à l'étranger est très marqué, en particulier chez les ingénieurs civils.

Le *portefeuille des mandats* est toujours en légère régression par rapport au trimestre précédent (31 mars = 100), sauf chez les ingénieurs civils du bâtiment. Il comprend dans l'ensemble 98 %, soit 99 % chez les architectes, 101 % dans le génie civil / bâtiment, 95 % dans les travaux publics et 97 % en génie rural / géomètres. Il est frappant de voir diminuer la dispersion des réponses individuelles par rapport aux enquêtes précédentes. La moitié environ des répondants signalent un portefeuille de mandats de 80 à 100 %. Il existe donc là des signes de stabilisation mais pas encore de revirement net de la tendance.

La *réserve de mandats* en mois a légèrement augmenté dans l'ensemble par rapport aux résultats de janvier 1978. Elle était à fin juin 1978 de 9,7 mois chez les architectes, 7,3 mois chez les ingénieurs civils et 7,9 mois chez les ingénieurs du génie rural / géomètres.

L'*effectif du personnel* n'a que légèrement diminué (1,4 %) dans l'ensemble depuis fin 1977. La diminution a été de 2,6 % chez les architectes, 1,1 % chez les ingénieurs civils et 0,4 % chez les ingénieurs du génie rural / géomètres.

Les *perspectives d'occupation* pour le 3e trimestre de 1978 sont dans l'ensemble estimées bonnes par 21 % des répondants ; 48 % les jugent satisfaisantes, 11 % mauvaises et 20 % incertaines. Les réponses selon les professions se regroupent au sein de cette tendance générale. L'évaluation générale est donc quelque peu plus optimiste que six mois auparavant. La prochaine enquête montrera si ces espoirs sont fondés.

### 2. L'enquête

Par rapport à celle de janvier, la participation à l'enquête de juillet 1978 a été, par professions, la suivante :

| | Juillet 1978 | (Janvier 1978) |
|---|---|---|
| Architectes | 452 | (449) |
| Ingénieurs civils | 276 | (248) |
| Ingénieurs du génie rural et géomètres | 56 | (48) |
| Autres professions (ing. méc., élec., forestiers, etc.) | 28 | (36) |
| Total | 812 | (781) |

Les chiffres de l'enquête de janvier 1978 donnés entre parenthèses à titre comparatif concernent le second semestre de 1977 ; l'enquête de juillet 1978 concerne le 2e trimestre de 1978.

### 3. Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée de nouveaux mandats au cours du 2e trimestre de 1978 était, par rapport au 1er trimestre de l'année, en progression, stationnaire ou en diminution.

| *Récapitulation* (en % des réponses) | Juillet 1978 | (Janvier 1978) |
|---|---|---|
| En progression | 23 % | (19 %) |
| Stationnaires | 46 % | (37 %) |
| En baisse | 31 % | (44 %) |
| *Répartition par professions* | | |
| Architectes | | |
| En progression | 26 % | (22 %) |
| Stationnaires | 45 % | (35 %) |
| En baisse | 29 % | (43 %) |
| Ingénieurs civils (bâtiment) | | |
| En progression | 29 % | (23 %) |
| Stationnaires | 41 % | (31 %) |
| En baisse | 30 % | (46 %) |
| Ingénieurs civils (travaux publics) | | |
| En progression | 13 % | (15 %) |
| Stationnaires | 51 % | (40 %) |
| En baisse | 36 % | (45 %) |
| Ingénieurs du génie rural et géomètres | | |
| En progression | 24 % | (7 %) |
| Stationnaires | 51 % | (45 %) |
| En baisse | 25 % | (48 %) |

En ce qui concerne les *travaux publics*, 34 % des architectes et 78 % des ingénieurs civils répondants ont obtenu des mandats dans le 2e trimestre de 1978 contre 34 % des architectes et 85 % des ingénieurs civils lors de l'enquête de janvier :

| | Architectes | | Ingénieurs civils | |
|---|---|---|---|---|
| 1978 | juil. | (jan.) | juil. | (jan.) |
| En hausse | 21 % | (21 %) | 8 % | (16 %) |
| Stationnaires | 40 % | (23 %) | 48 % | (31 %) |
| En baisse | 39 % | (56 %) | 44 % | (53 %) |

Dans l'ensemble on constate dans toutes les professions, par rapport à janvier 1978, un regroupement des réponses sur « stationnaire ».

### 4. Exportation des services

Le questionnaire demandait la part revenant à l'exportation sur le chiffre d'affaires du 1er et du 2e trimestre de 1978.

En chiffre rond, 5 % des architectes répondants et 19 % des ingénieurs civils ont également signalé des activités à l'étranger dans le 2e comme au 1er trimestre de 1978, contre 5 % des architectes et 15 % des ingénieurs civils en janvier 1978.

Le nombre des bureaux exportateurs de services est, selon celui des répondants, assez stable. La part de l'exportation dans la rentrée des mandats a légèrement augmenté en architecture et légèrement diminué en génie civil.

### 5. Evolution du portefeuille des mandats

L'enquête demandait si à fin juin 1978 le portefeuille des mandats était en hausse, stationnaire ou en baisse par rapport à fin mars 1978 :

| | Juillet 1978 | (Janvier 1978) |
|---|---|---|
| *Récapitulation* (en % des réponses) | | |
| En hausse | 24 % | (19 %) |
| Stationnaires | 50 % | (36 %) |
| En baisse | 26 % | (45 %) |
| *Répartition par professions* | | |
| Architectes | | |
| En progression | 27 % | (23 %) |
| Stationnaires | 49 % | (34 %) |
| En baisse | 24 % | (43 %) |
| Ingénieurs civils (bâtiment) | | |
| En progression | 30 % | (19 %) |
| Stationnaires | 45 % | (31 %) |
| En baisse | 25 % | (50 %) |
| Ingénieurs civils (travaux publics) | | |
| En progression | 14 % | (14 %) |
| Stationnaires | 55 % | (41 %) |
| En baisse | 31 % | (45 %) |
| Ingénieurs du génie rural et géomètres | | |
| En hausse | 16 % | (11 %) |
| Stationnaires | 56 % | (43 %) |
| En baisse | 28 % | (46 %) |

### 6. Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats en pour cent à fin juin 1978 par rapport à fin mars 1978 (= 100).

| 1978 | Juillet (état au 31.3.78 = 100) | (Janvier) (état au 30.6.77 = 100) |
|---|---|---|
| *Situation d'ensemble* | 98 % | (93 %) |
| *Répartition par professions* | | |
| Architectes | 99 % | (96 %) |
| Ingénieurs civils (bâtiment) | 101 % | (94 %) |
| Ingénieurs civils (travaux publics) | 95 % | (85 %) |
| Ingénieurs du génie rural et géomètres | 97 % | (87 %) |

Les réponses individuelles font apparaître une dispersion très nette autour de la valeur moyenne, ainsi que le montre le tableau ci-dessous.

La tendance générale est toujours en légère régression. La comparaison des graphiques de juillet et janvier 1978 permet en revanche de constater une dispersion sensible-

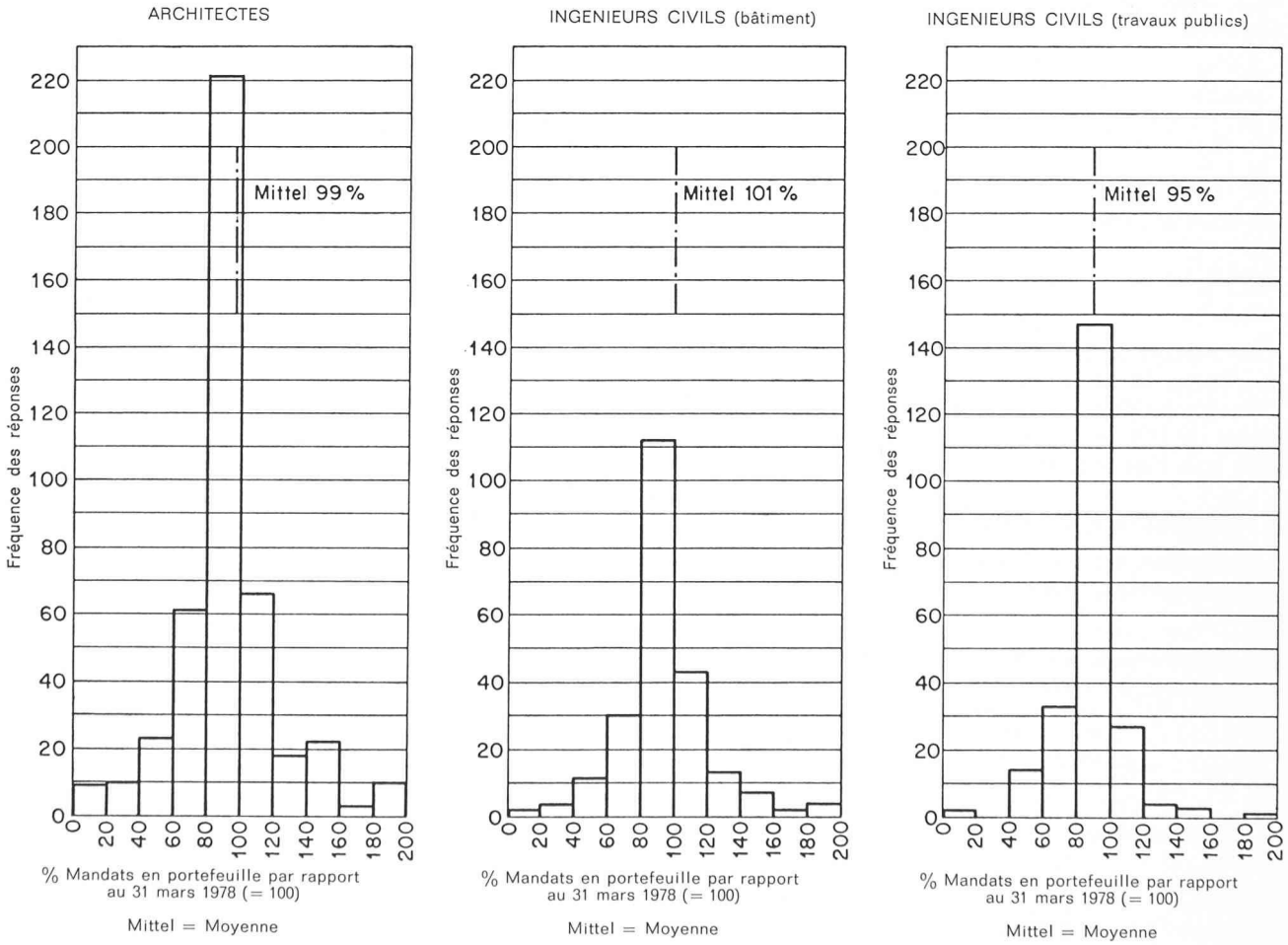

ment plus faible des réponses autour de la valeur moyenne en juillet 1978 :

| | Juillet 1978 | (Janvier 1978) |
|---|---|---|
| Pourcentage des répondants avec un portefeuille de mandats entre 80 et 100 % | | |
| Architectes | 50 % | (33,5 %) |
| Ingénieurs civils (bâtiment) | 49,1 % | (31,3 %) |
| Ingénieurs civils (travaux publics) | 63,6 % | (39,0 %) |

### 7. Réserve de travail

On demandait combien de temps durerait la réserve de travail en tenant compte du personnel en place :

| | Juillet 1978 | (Janvier 1978) |
|---|---|---|
| Réserve d'ensemble | 8,6 mois | (8,2 mois) |
| *Réserve par professions* | | |
| Architectes | 9,7 | (9,1) |
| Ingénieurs civils (total) | 7,3 | (6,9) |
| Ingénieurs du génie rural et géomètres | 7,9 | (7,6) |

Avec 5%, en chiffre rond, l'augmentation de la réserve de travail par rapport à janvier 1978 est très faible.

### 8. Effectifs du personnel

Les effectifs du personnel devaient être indiqués à trois dates choisies et devaient comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif, les apprentis et le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps.

| | Effectif total | dont personnel féminin | Variations |
|---|---|---|---|
| *Récapitulation* | | | |
| au 31.12.77 | 8682 | 1195 | 100 % |
| au 31.3.78 | 8647 | 1163 | 99,6 % |
| au 30.6.78 | 8546 | 1182 | 98,4 % |
| *Répartition par professions* | | | |
| Architectes | | | |
| 31.12.77 | 3137 | 565 | 100,0 % |
| 31.3.78 | 3060 | 548 | 97,5 % |
| 30.6.78 | 3057 | 555 | 97,4 % |
| Ingénieurs civils (total) | | | |
| 31.12.77 | 4703 | 550 | 100,0 % |
| 31.3.78 | 4761 | 540 | 101,2 % |
| 30.6.78 | 4650 | 551 | 98,9 % |
| Ingénieurs du génie rural et géomètres | | | |
| 31.12.77 | 842 | 80 | 100,0 % |
| 31.3.78 | 826 | 75 | 98,1 % |
| 30.6.78 | 839 | 76 | 99,6 % |

Les effectifs du personnel n'ont que faiblement diminué dans toutes les professions.

On peut relever que la légère augmentation du 1er trimestre de 1978 et la diminution au trimestre suivant en génie civil s'est produite chez la plupart des répondants.

### 9. Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation au 3e trimestre de 1978.

| | Juillet 1978 | (Janvier 1978) |
|---|---|---|
| *Récapitulation* (en % des réponses) | | |
| Perspectives jugées bonnes | 21 % | (14 %) |
| satisfaisantes | 48 % | (37 %) |
| mauvaises | 11 % | (23 %) |
| incertaines | 20 % | (26 %) |

| 1978 | Architectes Juil. (Janv.) | Ingén. civils Juil. (Janv.) | Ing. génie rural Juil. (Janv.) |
|---|---|---|---|
| *Répartition par professions* | | | |
| Bonnes | 22 % (16 %) | 18 % (11 %) | 21 % (9 %) |
| Satisfaisantes | 44 % (35 %) | 52 % (38 %) | 70 % (51 %) |
| Mauvaises | 12 % (23 %) | 9 % (24 %) | 6 % (16 %) |
| Incertaines | 22 % (26 %) | 21 % (27 %) | 3 % (24 %) |

La moitié des répondants en chiffre rond escompte un 3e trimestre satisfaisant ; pour un cinquième d'entre eux l'avenir est encore incertain.

## Groupe spécialisé SIA des ingénieurs de l'industrie (GII)

### Assemblée générale du 29 juin 1978, à Stein-Säckingen

*Elections*

L'assemblée générale annuelle du GII a été placée sous le signe de nouvelles élections. M. Hans Osann, ingénieur mécanicien, membre du comité depuis 1963, ayant demandé à être libéré de ses fonctions présidentielles tout en conservant son siège au comité, l'assemblée a élu président en remplacement M. Gabriel Minder, ingénieur mécanicien, Dr ès sc., Genève, membre du comité depuis 1975. Ont démissionné du comité — comprenant actuellement 25 membres —: MM. Pierre Bourcart, Max Berchtold et Harry Werz. Nouveaux membres : Mme Jacqueline Juillard, MM. Heinrich Lueling et Heinz Rhomberg.

*Rapport annuel*

Le président sortant a relevé dans son rapport annuel les diverses activités qui ont été celles du groupe :

— En août 1977, les membres ont été sollicités par voie d'enquête de se prononcer sur une série de thèmes qui leur étaient proposés ou d'en suggérer d'autres. Cette initiative, très appréciée, a permis au comité de mieux appréhender les domaines d'intérêt des membres. C'est le thème du stockage de l'énergie qui a réuni le plus de suffrages. Une commission de travail prépare actuellement un séminaire pour 1979, probablement conjointement avec deux autres manifestations sur des thèmes analogues. D'autres thèmes proposés sont à l'étude.

— En février 1978, une liste de cours et congrès a été établie pour la première fois, à l'intention des membres, avec le concours de différents organismes. Ces listes paraîtront régulièrement dans le *BTSR* et la *SBZ*. Une première publication a déjà eu lieu (*SBZ* no 26 du 29 juin 1978).

— Un comité de rédaction a élaboré, sous la présidence de M. Emile Jehle, membre du comité, une série d'articles en quatre parties sur la sécurité des usines d'énergie nucléaire qui ont paru dans les nos 44 (1977), 3, 6 et 19 (1978) de la *Schweiz. Bauzeitung*. Un tiré à part est disponible au secrétariat général de la SIA.

— Les 15 et 16 mars 1978, nombreux ont été les membres du GII à répondre avec leur famille à l'invitation des usines Dornier GmbH à visiter leurs ateliers d'Immenstadt-Friedrichshafen. Le vif intérêt suscité par cette visite a obligé à répéter le voyage.

— Le 22 avril 1978, une excursion a été organisée sous l'égide de la section GII de Berne pour visiter l'usine d'énergie nucléaire de Mühleberg puis le bourg de Laupen.

— Le rapport présidentiel releva l'activité particulièrement féconde de la section zurichoise du groupe, qui organise depuis des années d'intéressants cours de perfectionnement, très suivis, ainsi que d'autres manifestations traditionnelles.

M. Osann conclut en rappelant la tâche fondamentale du groupe qui est de constituer un contrepoids interdisciplinaire au sein d'une SIA fortement orientée sur le secteur de la construction. Par ailleurs, son activité est une prestation de services précieuses au sein de la SIA centrale.

**Perspectives 1978/79**

Le nouveau président, M. G. Minder, rappela dans son exposé sur les perspectives à venir la structure particulière du groupe, qui est moins un groupe spécialisé qu'une association de techniciens du secteur de l'industrie et des arts et métiers. Ce secteur ne comprend pas la seule industrie de la transformation, mais également les services tels que les transports, la distribution, etc. Les différences d'orientation des études et des domaines d'activité des 1700 membres du Groupe obligent le comité à trouver des dénominateurs communs aux intérêts très divergents des membres pour leur offrir un programme attrayant. Il existe suffisamment de possibilités en dehors du groupe pour cultiver des intérêts plus spécialisés. Trois principes découlent de ces considérations pour la formation permanente :

1. *Contribution de principe :* Le GII permet aux ingénieurs de l'industrie de se tenir au courant des évolutions en technologie et en gestion. Les membres peuvent ainsi étendre leur horizon intellectuel et professionnel, exercer leurs capacités créatrices et leur mobilité professionnelle.

2. *Technologie et gestion :* L'activité des ingénieurs de l'industrie se déploie au double plan de la technologie et de la gestion. En technologie, trois domaines d'ingénierie sont particulièrement importants : les communications, l'énergie et les matériaux. En gestion, on distingue les aspects humains et les aspects économiques.

3. *Caractéristiques de l'activité du groupe :* Des considérations d'ordre économique incitent le groupe à organiser ses manifestations non pas en cavalier seul, mais si possible avec le concours d'autres institutions. Tel est le cas en particulier des journées d'études, des cours, des séminaires et des excursions. D'autres manifestations touchant au domaine d'intérêt des ingénieurs de l'industrie mais organisées sans le concours du groupe sont portées à la connaissance des membres soit par l'intermédiaire du calendrier des manifestations GII soit par l'envoi direct des programmes.

4. *Programme complémentaire :* Avant l'assemblée générale, les membres et les invités eurent l'occasion de visiter les nouveaux entrepôts de la maison Ciba-Geigy SA à Stein, inaugurés à fin 1977. La capacité actuelle de ces entrepôts entièrement automatisés comprend un volume d'environ 30 000 palettes et, en cas de nécessité, il pourra être doublé. Que la direction de Ciba-Geigy SA veuille bien trouver ici l'expression réitérée de la reconnaissance des participants.

## Une nouvelle chance pour le second pilier

**Bonne nouvelle pour les assurés**

On sait que l'automne dernier, le Conseil national a adopté sans amendement, en trois jours (!), le projet de loi fédérale sur la prévoyance professionnelle que des experts et une commission du conseil national avaient mis plusieurs années à élaborer. Il est vrai que le projet de loi revu a été adressé à la commission des Etats avec le désir exprès de voir réexaminer la totalité de la question dès ses débuts.

En effet, l'insatisfaction suscitée dans de larges milieux par le premier projet perfectionniste et mal ficelé aurait certainement donné lieu à un référendum qui n'aurait pas arrangé les choses. La commission du Conseil des Etats se mit donc à la recherche d'une nouvelle voie pour répondre à cette disposition constitutionnelle. Elle demanda et discuta en détail une expertise juridique des professeurs Th. Fleiner, Fribourg, et R. Jagmetti, EPFZ.

Enfin, alors que personne n'osait plus l'espérer, elle put constater que quelques-uns des postulats auxquels les partisans de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle semblaient s'accrocher le plus âprement pouvaient tout de même ne pas être interprétés trop rigidement et le mandat constitutionnel pouvait être compris de manière plus souple. Ainsi les idées développées au sujet des prestations minimales n'impliquent-elles aucun engagement juridique. C'est le texte de l'article constitutionnel qui est déterminant, et sa rédaction est assez souple.

La loi telle qu'elle était prévue initialement violait en particulier le principe du maintien de l'acquis, dont il n'aurait fallu que combler les lacunes. Elle ignorait en outre tous les efforts de prévoyance professionnelle déjà fournis sur une base spontanée et arrêtait qu'il fallait tout reprendre à zéro pour tout le monde.

Enfin, on admet en toute bonne foi que les prestations à l'égard de la génération d'entrée, à financer en dix à vingt ans de cotisations, ne soient pas aussi élevées que pour la génération cotisant normalement pendant quarante ans. Tout cela permet de mettre sur pied une loi-cadre plus simple et de renoncer aux « pools » destinés à compenser le renchérissement et les frais de la génération d'entrée qui menaçaient de devenir des installations monstrueuses. La loi-cadre n'aura qu'à prévoir le comblement des lacunes.

En d'autres termes : la loi fédérale précédemment proposée n'est pas amendée, mais supprimée. Une nouvelle loi, plus simple, sera élaborée ; ses dispositions prévoient le maintien et l'autonomie des institutions existantes (et florissantes). C'est là une bonne nouvelle, en particulier pour les assurés de la caisse de prévoyance des professions techniques SIA/UTS/FAS/FSAI qui ne verront pas, sur la base d'une loi perfectionniste, amoindrir la qualité de leurs prestations.

Citons pour terminer le conseiller aux Etats M. P. Bürgi, membre de la commission des Etats : « En dépit de la tendance à simplifier et à éviter des frais inutiles, il reste que *les entreprises qui depuis des années ont œuvré à mettre sur pied un système de prévoyance-retraite pour leur personnel seront mieux placées à l'avenir.* En revanche, celles qui partent de zéro auront à supporter des frais supplémentaires. Même si le texte du Conseil des Etats n'est pas encore au point, les entreprises devraient se préoccuper de l'avenir à temps. Ce conseil garde sa validité en toute circonstance. »

Nous aimerions nous associer à ce conseil. L'institution appropriée aux membres des associations techniques existe depuis quelque temps déjà. Demandez donc la documentation à la Caisse de prévoyance SIA/UTS/FAS/FSAI, Waisenhausplatz 25, case postale 2613, 3001 Berne.

## Assemblée générale de la Maison SIA SA

La Maison SIA SA a tenu son assemblée générale annuelle le 29 juin 1978, à Zurich. Le rapport annuel n'a eu à relever que des faits bénéfiques aux résultats. L'état du bâtiment est tout à fait satisfaisant, ce qu'on peut certainement attribuer au bon travail des architectes.

Les comptes de 1977 se soldent par un bénéfice réjouissant, qui permet de verser un *dividende de 7 % sur les actions privilégiées et de 3 % sur le capital-actions initial.*

L'assemblée a été excellemment présidée par M. Werner Stücheli, architecte, président du conseil d'administration, qui sut faire partager son optimisme aux participants et ne laissa aucune question sans réponse.

## Assemblée générale de la SEATU

L'assemblée générale annuelle de la Société des Editions des associations techniques universitaires a également eu lieu le 29 juin dernier. Sont propriétaires de la SEATU : la SIA, la GEP (association des anciens élèves de l'EPFZ), l'$A_3E_2PL$ (association amicale des anciens élèves de l'EPUL/EPFL), la FAS (Fédération des architectes suisses) et l'ASIC (Association suisse des ingénieurs-conseils).

M. Schlaginhaufen, président du conseil d'administration, informa l'assemblée que les comptes annuels sont équilibrés en dépit des effets de la récession sur la branche de l'édition. En remplacement des deux membres du conseil d'administration ayant demandé à être déchargés de leur fonction — M. A. Cogliatti, ancien président central de la SIA, et F. Schwarz, représentant de la FAS — ont été élus deux nouveaux membres : MM. Karl F. Senn, ingénieur mécanicien et membre du comité central de la SIA, et Hans Howald, architecte, proposé par la FAS.

La SEATU s'efforce sans cesse d'améliorer les deux périodiques qu'elle édite, la *Schweizerische Bauzeitung* et le *Bulletin technique de la Suisse romande*, tant au point de vue de leur contenu rédactionnel que de leur présentation. Les travaux préparatoires en vue d'une nouvelle présentation sont bien avancés. La SEATU en espère une nouvelle amélioration de ses prestations aux lecteurs des deux revues.

## Normes SIA : nouvelles parutions

Les nouvelles recommandations suivantes viennent de sortir de presse et sont disponibles au secrétariat général de la SIA ainsi qu'au secrétariat permanent de la société vaudoise SVIA. Rabais habituel pour les membres SIA qui voudront bien indiquer leur appartenance sur le bulletin de commande en page 13 des annonces.

### Recommandation SIA 162/101 « Examen initial et contrôle permanent de l'acier d'armature »

En complément à la norme 162 « Norme pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton armé et en béton précontraint » (1968), la recommandation SIA 162/101 réglemente l'examen initial et le contrôle permanent des aciers d'armature III et IV. Le programme de contrôle détaillé permet de garantir les exigences de qualité qui sous-tendent la norme. Pour le reste, elle renvoie au registre des produits examinés et régulièrement contrôlés par les laboratoires du LFEM et de l'EPFL.

Existe en français et en allemand. Prix : Fr. 12.—.

### Recommandation SIA 410 « Signes conventionnels utilisés dans les installations du bâtiment »

Cette recommandation, entrée en vigueur le 1er août 1978, fixe, sur la base des normes ISO correspondantes, les signes conventionnels pour la représentation des installations sanitaires, de chauffage, de ventilation, de climatisation et du froid dans les constructions.

La recommandation 410 a été élaborée à la demande de nombreuses associations d'ingénieurs, d'entrepreneurs, de fabricants et de maîtres professionnels ayant affaire à de telles installations. Cette recommandation est importante pour l'établissement de projets et d'exécutions ainsi que comme moyen didactique dans les établissements de formation et de perfectionnement professionnels.

La recommandation SIA 410 est rédigée parallèlement en quatre langues : français, allemand, italien et, pour répondre aux besoins des bureaux étendant leurs activités à l'étranger, en anglais.

Prix : Fr. 36.— (dans les quatre langues).

## Mise en consultation de nouvelles normes SIA

### Norme SIA 164 « Ouvrages en bois »

Le nouveau projet de norme est issu de la revision et de la refonte des normes qui l'ont précédé, soit :

Norme SIA 122 « Conditions spéciales et modes de métré pour les travaux de charpente » (1959).

Norme SIA 163 « Normes pour le classement des bois de construction » (1953).

### Complément au règlement et tarif d'honoraires pour les études d'aménagement de quartiers, de localités et de régions, SIA no. 110 (1966)

*Adaptation du tarif A*

Période de validité : 1 année à dater du mois de mai (les valeurs ci-dessous ne peuvent faire l'objet d'une extrapolation se rapportant à un mois déterminé)

| | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Conclusion du contrat intervenue durant la période ci-dessous | | | | | | |
| | 1.5.72-30.4.73 | 1.5.73-30.4.74 | 1.5.74-30.4.75 | 1.5.75-30.4.76 | 1.5.76-30.4.77 | 1.5.77-30.4.78 | 1.5.78-30.4.79 |
| Facteur d'adaptation $a$ | 1,5089 | 1,6518 | 1,8423 | 2,0714 | 2,2232 | 2,2857 | 2,3363 |
| Facteur déterminant le supplément $s_s$ | | | | | | | |
| 1 année | 5,23 % | 4,73 % | 5,77 % | 6,22 % | 3,66 % | 1,41 % | 1,11 % |
| 2 ans | 9,37 % | 10,46 % | 11,05 % | 12,70 % | 10,34 % | 5,17 % | 2,54 % |
| 3 ans | 12,75 % | 14,99 % | 17,43 % | 18,64 % | 17,30 % | 12,04 % | 6,39 % |
| 4 ans | 15,67 % | 18,69 % | 22,48 % | 25,82 % | 23,67 % | 19,19 % | 13,41 % |

Indice des salaires des employés de l'industrie et des arts et métiers (selon OFIAMT)

| | |
|---|---|
| 1939 = 100 points | 1971 = 507 points |
| 1965 = 336 » | 1972 = 555 » |
| 1966 = 359 » | 1973 = 619 » |
| 1967 = 386 » | 1974 = 696 » |
| 1968 = 404 » | 1975 = 747 » |
| 1969 = 427 » | 1976 = 768 » |
| 1970 = 459 » | 1977 = 785 » |

Le Délégué à l'aménagement du territoire
3003 Berne, Bundesrain 20
Tél. 031/61 40 60

Norme SIA 164 « Normes pour le calcul et l'exécution des ouvrages en bois » (1953).

Au sommaire de cette nouvelle norme, qui comprend en outre diverses nouveautés : terminologie — planification — calcul et métrés — matériaux — exécution — prestations et livraison — entretien.

Le texte du projet de norme peut être commandé, en français ou en allemand, au moyen du bulletin de commande en page 15 des annonces.

Participation aux frais : Fr. 8.—, à verser au moyen du bulletin de versement joint à l'envoi.

Les oppositions sont à adresser par écrit *jusqu'au 30 novembre 1978 dernier délai* au secrétariat général de la SIA.

## Nouvelles brèves

### Ordonnance sur le calcul, l'exécution et l'entretien des bâtiments soumis à contrôle fédéral

Le Conseil fédéral a édicté, le 21 août 1962, une ordonnance sur les normes de la construction. En conséquence, les constructions doivent être projetées, calculées, exécutées, contrôlées et entretenues selon les règles de l'art. Sous réserve de prescriptions spéciales de la législation fédérale, les règles de l'art correspondent aux normes techniques éditées par les organisations et milieux spécialisés.

Le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a fait usage de cette ordonnance pour décider, le 1er juillet 1970, que seraient applicables dans son domaine particulier et dans ce sens les différentes normes SIA.

### Les membres SIA au sein des autres associations

La liste des membres de la *Fédération des architectes suisses* (FAS) 1978/1979 permet de constater que sur 420 membres FAS, 340 soit 81 % sont également membres de la SIA.

La *Fédération suisse des architectes indépendants* (FSAI) compte, selon la liste des membres de 1978, 292 membres dont 103 soit 35 % sont également membres de la SIA.

Enfin, l'*Association suisse des ingénieurs-conseils* (ASIC) comprend 176 membres, ingénieurs de différentes spécialités, dont 171, soit 97 %, sont membres de la SIA.

### World Energy Resources

Un exemplaire du rapport « World Energy Resources 1985-2020 » est déposé au secrétariat général de la SIA. Ce rapport du plus haut intérêt comprend une synthèse des résultats de la 10e Conférence mondiale de l'énergie d'Istambul. Il peut être commandé au Comité national suisse de la Conférence mondiale de l'énergie, c/o Electrowatt SA, case postale 1094, 8022 Zurich, au prix de Fr. 32.— l'exemplaire.

## Manifestations

JOURNEES **SIA**

**SION** 15/16.6.1979
50 ANS SIA **VALAIS**

Les prochaines journées SIA auront lieu à Sion, les 15 et 16 juin 1979. La section valaisanne célébrera en effet l'an prochain ses cinquante ans d'existence. Les préparatifs vont bon train. Outre l'assemblée des délégués et la cérémonie officielle, la section valaisanne prépare une exposition sur les travaux de ses membres depuis vingt ans. Cette exposition rappellera à l'opinion publique, durant trois semaines, les réalisations des ingénieurs et des architectes valaisans membres de la SIA. Elle donnera un aperçu de leurs activités, du domaine des travaux publics à celui de l'aménagement du territoire.

### Journées d'études

*Zurich, 29-30 septembre 1978*

Vendredi, 29 septembre
*Activités des constructeurs suisses à l'étranger*

Le but visé par ce thème est de mettre en évidence l'activité passée et surtout présente des ingénieurs, architectes et entrepreneurs suisses à l'étranger. L'analyse de quelques cas de projets exécutés ou en voie de réalisation dans différents pays permettra de traiter des nombreux problèmes techniques ou autres se posant à ceux qui travaillent à l'étranger.

Samedi, 30 septembre
*Constructions parasismiques*

Ce thème permettra d'exposer une synthèse du phénomène sismique et des conséquences que l'ingénieur civil doit en tirer. Le point culminant de la manifestation sera la conférence finale du professeur Newmark, sommité nord-américaine en la matière.

Parallèlement aux journées d'études est prévue une *exposition* organisée par le professeur H. Ronner de l'EPFZ et M. P. Suter, arch. dipl., Bâle, sous le titre « Quels sont les Suisses qui bâtissent à l'étranger ; où et pourquoi ? ». Un catalogue étoffé est en préparation.

A l'issue des journées (samedi vers 12 h. 10), une information sera donnée sur les *délégations technique et nationale pour les problèmes sismiques* récemment constituées dans le cadre du GPC.

*Programme*
*Vendredi 29 septembre 1978*

| | |
|---|---|
| dès 10 h. | Réception de la publication à l'entrée de la salle de cours |
| 10 h. 30 | Ouverture<br>J. C. Badoux, Prof., EPF Lausanne<br>H. Hugi, Prof. ETH Zürich |
| 10 h. 45 | Considérations sur quelques constructeurs suisses à l'étranger dans le passé<br>J. R. Bory, historien, Coppet |
| 11 h. 30 | Schragseilbrücken in Jugoslawien und Argentinien<br>H. R. Müller, dipl. Ing., Zürich |
| | Pause pour le déjeuner |
| | Possibilité de déjeuner au restaurant de l'EPF-Hönggerberg pour Fr. 10.—. *(Inscription indispensable)*. |
| 13 h. 45 | Industriehallen in Qazwin, Iran<br>H. P. Schmidt, dipl. Arch., Basel |
| 14 h. 15 | Ingenieuraufträge im Vorderen Orient<br>H. R. Schalcher, dipl. Ing., Zürich |
| 14 h. 45 | Surélévation du barrage de Ksob, Algérie<br>J. P. Stucky, Prof. EPF Lausanne |
| | Pause |
| 15 h. 45 | Strassenprojekt Jiri-Lamosangu, Nepal<br>P. Niederhauser, dipl. Ing., Zürich |
| 16 h. 15 | Hochdruckkraftwerk General José Paez, Venezuela<br>Dr. B. Gilg, Zürich |
| 16 h. 45 | Swiss Cableways in North America<br>J. M. Wilson, dipl. Ing., Montreal |
| 17 h. 45 | Apéritif, EPF-Hönggerberg |

*Samedi 30 septembre*

| | |
|---|---|
| 8 h. 15 | Assemblée générale du GPC et du Groupe suisse de l'AIPC, selon invitation séparée (pour les membres seulement) |
| 9 h. | Erdbeben, Grundlagen und Gefährdung<br>S. Müller, Prof. ETH, Zürich |
| 9 h. 30 | Verhalten von Bauwerken bei Erdbeben<br>Dr. E. C. Glauser, Zürich |
| 9 h. 50 | Boden- und felsmechanische Phänomene bei Erdbeben<br>Dr. W. Harsch, Bern |
| 10 h. 10 | Normes parasismiques au service du constructeur<br>M. H. Derron, Prof. EPF, Lausanne |
| | Pause |
| | Exposé de synthèse : |
| 10 h. 50 | Earthquake Design Philosophies, Past Developments and Future Trends<br>N. M. Newmark, Prof. University of Illinois, USA |

*Lieu des conférences :* Zurich, EPF-Hönggerberg, salle HPH G 3 (bâtiment de physique). Parcs à voiture à disposition. Transports publics : Tram n° 11 jusqu'à Bucheggplatz, puis autobus n° 69 jusqu'à l'EPF-Hönggerberg ou tram n° 13 jusqu'à Meierhofplatz, puis autobus n° 80 jusqu'à Hönggerberg. Le 29 septembre 1978, un autobus direct sera organisé depuis la gare principale de Zurich. Départ 10 h. 05, place de la Gare, côté sud, devant l'hôtel Schweizerhof. Transport gratuit, inscription indispensable.

*Secrétariat des journées d'études :* Devant la salle HPH G 3.

*Inscription :* Exclusivement au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich. Non-membres bienvenus.

*Finance d'inscription :* Fr. 200.— ; Fr. 130.— pour les membres GPC ; Fr. 155.— membres SIA mais non GPC et bureaux inscrits dans la liste SIA ; Fr. 80.— pour les membres GPC ou SIA de moins de 30 ans ; étudiants Fr. 30.— ; documentation et apéritif du vendredi soir compris. Déjeuner : Fr. 10.—.

### Prévention d'incendies dans les grands magasins

C'est le thème d'une journée d'information qui aura lieu à Berne, le 7 novembre 1978. Elle sera organisée avec le concours du Service de prévention d'incendie pour l'industrie et l'artisanat, l'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie et l'Association suisse des grands magasins.

Programme détaillé et formule d'inscription : Service de prévention d'incendie pour l'industrie et l'artisanat, Nüschelerstrasse 45, 8001 Zurich, tél. 01/211 22 35.

## Calendrier des manifestations 1978/79

| | | |
|---|---|---|
| *Septembre 1978* | | |
| 29-30 | EPFZ | *Activités des constructeurs suisses à l'étranger. — Constructions parasismiques*<br>Journées d'études du Groupe spécialisé SIA des ponts et charpentes et assemblée générale |
| 29 | | Excursion d'automne du Groupe spécialisé de l'architecture à Yverdon, Romainmôtier et La Sarraz |
| *20 octobre 1978* | | Conférence des présidents |
| *Novembre 1978* | | |
| 2 | Genève | *Le stockage de la chaleur*, journée d'études SIA/GII, Institut Battelle |
| 3 | Berne | *Les fondations sur pieux*, journée d'études organisée avec le concours de la Société suisse de mécanique des sols et des roches |
| 25 | Berne | Assemblée des délégués |
| *Janvier 1979* | | |
| 19 | Lausanne | *Conception globale des transports, ses effets sur l'environnement et l'aménagement du territoire.* Journée d'études du Groupe spécialisé SIA de l'aménagement du territoire et de l'environnement (GAE) |
| *Avril 1979* | | |
| 27 | Valais | Journée des architectes et assemblée générale du Groupe spécialisé SIA de l'architecture |
| *Juin 1979* | | |
| 15-16 | Valais | Journées SIA |
| *Septembre 1979* | | |
| 20-21 | Zurich | *Les ponts d'autrefois et d'aujourd'hui.* Symposium du cinquantenaire de l'AIPC, avec le concours du Groupe spécialisé SIA des ponts et charpentes (GPC), et assemblée générale. |

# Communications SVIA

### Assemblée extraordinaire du 8 septembre 1978 au château de La Sarraz

C'est le cadre austère et solennel du château de La Sarraz qui a été choisi par le comité de la SVIA pour rendre hommage à sept personnalités par leur nomination en tant que membres d'honneur. La chaleur humaine, nécessaire au milieu de vieilles pierres — si prestigieuses soient-elles —, était apportée par une assistance nombreuse : ce sont environ 120 membres qui ont tenu à honorer leurs illustres collègues.

Surmontant son trac avoué, le président de la SVIA, avant de relever les mérites des personnalités honorées, s'est efforcé de mettre en évidence le dénominateur commun de leurs activités. Au-delà de la solution de problèmes techniques ou de l'accomplissement d'une démarche artistique, elles se sont affirmées sur le plan humain. Mettre la science et la technique au service de chacun, se donner au travers des contacts humains ne sont que deux volets de l'exercice de nos professions, le troisième étant de s'affirmer publiquement en tant que pratiquant de ces professions, avec les prises de position que cela comporte. Prenant l'exemple de sa profession d'architecte, M. Bechler déplore que les réflexions qui lui sont consacrées, ainsi qu'à son exercice, restent trop souvent confinées dans le circuit fermé des Ecoles, des séminaires, des revues spécialisées, bref des cénacles de spécialistes. Outre cette restriction volontaire de l'information, une véritable audience universelle est rendue plus que problématique par un langage hermétique, l'absence d'une volonté d'être très largement compris.

Dans ce sens, le mérite des lauréats est particulièrement grand d'avoir agi publiquement, au service de tout un peuple, d'avoir *professé*, dans le sens étymologique du terme, leur profession.

M^me^ *Erna Hamburger*, professeur, est née à Bruxelles, elle vient s'établir en 1925 à Lausanne et couronne ses études en 1933 par le diplôme d'ingénieur électricien de l'« Ecole d'ingénieurs ».

Simultanément, elle obtient deux certificats en Faculté des sciences, l'un de calcul différentiel, l'autre de mécanique rationnelle et analytique. Elle entre dans sa carrière professionnelle comme assistante au laboratoire d'électricité industrielle et réussit une thèse de doctorat en 1937.

Après un passage remarqué dans l'industrie, où elle développe divers appareils pour le compte de la maison Paillard SA, elle est engagée en 1952 en qualité de chef des travaux du Laboratoire d'électricité de l'EPUL. Nommée professeur d'électrométrie en 1957, elle dirige le laboratoire d'électrométrie et celui des machines électriques.

Elle fut, en 1968, la première femme nommée professeur ordinaire de l'EPFL.

Ses activités professionnelles auraient largement contenté toute autre personne que Mme Hamburger. Son sens de la prise de responsabilités, remarqué particulièrement par ses étudiants, sa soif de communication et son besoin de donner aux autres l'ont amenée à d'autres activités. Elle a été chef de service du Service complémentaire féminin. Elle a présidé le comité féminin de la Ligue suisse de hockey sur terre, la commission technique de l'Institut suisse de recherches ménagères, et la commission des équivalences de la Fédération internationale des femmes diplômées des Universités.

La liste de présidence d'associations cantonales, fédérales et internationales n'est pas encore épuisée. Cette année, Mme Hamburger à été nommée présidente de l'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales.

M. *Georges de Mestral* est né à St-Saphorin-sur-Morges, suit le collège classique à Morges et, sous l'impulsion de son père, l'Ecole de Commerce dont il obtient le diplôme en 1925.

En possession de ce diplôme, M. de Mestral entre à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et obtient le diplôme d'ingénieur mécanicien en 1930, en hydraulique, avec le professeur Oguey.

Ses activités professionnelles se développent successivement chez BBC à Baden, à l'usine Scintilla à Soleure, à la Suisse Assurances.

Pendant la guerre, il est occupé à des fortifications de campagne durant ses périodes de service militaire.

Il travaille ensuite aux Ateliers des Charmilles à Genève et chez Ruegger, instruments de mesure, à Lausanne.

Pendant la période de 1948 à 1950, il dépose ses premiers brevets à titre indépendant. On le sait, M. de Mestral est, entre autres, un inventeur. Pour beaucoup de gens, les inventeurs sont des artistes, des personnages mystiques, même un peu magiciens. M. de Mestral, à titre d'indépendant, continue la magie, invente de nombreux procédés, dépose des brevets, en particulier la fameuse bande « Velcro », l'une des 50 inventions les plus remarquables du 20e siècle faites par des indépendants.

En 1958, il fonde la société Velcrotex SA, qui exploite le brevet Velcro pour l'Autriche et la Suisse.

A travers 60 inventions : Velcro, éplucheur à asperges, tube de mesure pour haute précision, hygromètre, entre autres, M. de Mestral a, à sa façon, apporté sa contribution à la science et rendu service à tout un peuple.

M. *Stephan Kudelski* est né à Varsovie en 1929, se trouve réfugié en Hongrie en 1939, puis en France en 1940 et en Suisse en 1943.

Son intérêt pour la mécanique et l'électricité s'éveille lorsqu'il observe — dans un centre d'accueil pour réfugiés — des ingénieurs et des techniciens fabriquant artisanalement des récepteurs de radios. C'est le début d'une carrière pour l'autodidacte qu'est M. Kudelski.

En 1943, âgé de 14 ans, il est à l'école Florimont à Genève, où l'on remarque son intérêt pour la radio-électricité. On lui fournit des locaux et du matériel lui permettant de construire divers appareils de laboratoire.

En 1948, il entre à l'EPUL, mais tout de suite, parallèlement à ses études, il tente de développer divers appareils, par besoin de construire et par besoin matériel. Il essaie plusieurs voies, entre autres : précipiteur électro-statique de poussière, vitre double scellée avec remplissage de gaz peu conducteur, montres hermétiques remplies de gaz inerte, et dépose des brevets, jusqu'aux Etats-Unis.

Finalement, parce qu'il est fasciné par la mémoire que constitue le ruban magnétique, l'idée lui vient d'utiliser cette mémoire pour commander toutes sortes de machines anthropomorphiques, appelées aujourd'hui « robots » industriels.

A cette époque, la radiodiffusion utilisait pour l'enregistrement le disque souple. Les appareils étaient montés dans un camion. M. Kudelski, étudiant à l'EPUL, construit un magnétophone autonome. Le succès est immédiat. D'abord dans sa chambre d'étudiant, puis dans une cave, il commence la production, perfectionne le système pour aboutir à l'appareil s'appelant NAGRA III. C'est alors que le vrai apprentissage commence, c'est-à-dire le passage du prototype à la fabrication en série. Il sacrifie son diplôme de l'EPUL, où il ne lui est plus possible de suivre sérieusement les cours, pour développer sa fabrique.

Au cours des années qui suivent, la petite entreprise artisanale devient une industrie, pratiquant la « monoculture », se contentant de fabriquer un appareil et ses accessoires. A la suite d'une commande du gouvernement américain demandant un appareil plus facilement portable, des prototypes sont developpés, mais ce n'est que 10 ans plus tard qu'une production industrielle de cet appareil peut avoir lieu, avec plusieurs autres articles.

Aujourd'hui, l'activité de M. Kudelski se concentre sur la conception.

Pour terminer, dévoilons ce que M. Kudelski déteste le plus : « être victime d'un fournisseur en position dominante ou trop bien cartellisé ». Ce qu'il aime le mieux : « être dans la position du fournisseur ».

M. *Jean-Claude Piguet*, professeur, est né à Neuchâtel ; il fait ses études au collège et au gymnase scientifique de Lausanne et obtient son diplôme d'ingénieur à l'EPUL en 1948.

Malgré les étapes marquantes sur le plan professionnel, ses expériences dans la construction de ponts, dans la construction industrielle et hospitalière, ses multiples créations témoignant de sa vivacité, telles que

— en 1955, fondation du bureau technique J.-Cl. Piguet, devenu bureau technique Piguet ingénieurs-conseils SA
— en 1962, fondation de la Société d'études et de projets SA
— en 1977, fondation Réalisations scolaires et sportives SA,

malgré ses succès en tant qu'enseignant, car il est nommé en 1966 professeur à l'EPFL, bornons-nous à présenter ses activités au sein des sociétés professionnelles.

En 1954, il entre au comité SVIA, après avoir fait partie du comité du groupe des ingénieurs. Il est trésorier de 1954 à 1956, vice-président de la SVIA de 1956 à 1958, président de la SVIA de 1958 à 1962. En 1964, il est élu au comité central qu'il quitte après 9 ans, y ayant même œuvré en tant que vice-président. M. Piguet a donné le meilleur de lui-même pour notre société, avec sa chaleur humaine, sa simplicité, mais aussi son sens de l'efficacité.

Il se fait remarquer par sa clairvoyance des problèmes futurs :

— il transforme une société amicale en une société professionnelle, crée un secrétariat permanent — oh ! combien utile —, il développe les contacts avec les autorités cantonales et communales, la formation professionnelle des apprentis dessinateurs en génie civil, crée en 1969 le groupe spécialisé SIA des travaux à l'étranger dont il assume la présidence jusqu'en 1973.

Il est également appelé par des organisations internationales. En 1966, il accède à la présidence du comité national suisse de la Fédération européenne des associations nationales d'ingénieur, (FEANI), en 1967 devient membre du comité central de cette Fédération, puis son président en 1974, enfin président d'honneur. Depuis 1975, M. Piguet est également vice-président de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI).

Grâce à son expérience très vaste des problèmes professionnels, il nous apporte un appui précieux et reste toujours disponible pour tous conseils, avec son dévouement que nous connaissons.

En le faisant accéder aujourd'hui à l'honorariat de notre société, nous aimerions lui dire ici notre vive reconnaissance.

M. *Pierre Regamey*, professeur, Dr honoris causa, est ingénieur diplômé successivement des deux Ecoles polytechniques fédérales, docteur ès sciences de l'EPFL, grâce à une thèse soutenue en 1943 sur l'hydrodynamique des sols. Après une activité professionnelle privée, il a dirigé le Service des améliorations foncières de l'Etat de Vaud, tout en étant titulaire de la Chaire de génie rural qu'il a contribué à créer.

M. Regamey, directeur de l'institut de génie rural de l'EPFL, est bien connu dans les milieux scientifiques internationaux. Il a été chargé de nombreux mandats d'experts par des organisations internationales, ainsi que par des entreprises privées, en vue du perfectionnement de l'équipement rural et de la promotion sociale dans les pays en voie de développement.

Il est membre de l'Académie d'agriculture de France. Il a présidé la Commission internationale de génie rural dont il est président d'honneur et il concourt à la formation de spécialistes de haut niveau, suisses et étrangers, en qualité de directeur des cours de formation postgrade en hydrologie à l'EPFL.

Dernièrement, l'Université de Louvain lui a décerné la plus haute distinction académique, le doctorat honoris causa.

Bien que certainement absorbé et surchargé en tant que chercheur et praticien dans les domaines du génie rural, de la science des sols, de l'hydrologie et de la mise en valeur des ressources en eau, le professeur Regamey se distingue également dans les milieux politiques, ce qui est tellement rare dans nos disciplines. Il a en effet présidé le Conseil communal de Lausanne et a été député au Grand Conseil pendant 16 ans, jusqu'à fin 1977. Il préside encore l'Union des Bourgeois de Lausanne.

On nous permettra de présenter en même temps les deux architectes, MM. Henri-Robert von der Mühll et Alberto Sartoris.

Si la SVIA s'est réunie au château de La Sarraz, ce n'est pas par hasard. Il y a 50 ans, sur invitation de Mme Hélène de Mandrot, a eu lieu au château de La Sarraz le Congrès préparatoire international d'architecture moderne (CIAM). Les personnalités présentes à ce congrès, entre autres nos deux lauréats, en marge des idéologies académiques, mais représentant l'avant-garde, ont déclaré publiquement par un manifeste, non seulement l'expression d'une nouvelle esthétique, mais surtout leur prise de conscience de la situation économique et politique.

M. *Henri-Robert von der Mühll*, né en Alsace, fait des études classiques à Mulhouse et à Berne. Après son diplôme d'architecte à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, (faut-il rappeler que c'est l'époque où Karl Moser enseignait) il affine ses connaissances en participant à la reconstruction de Saint-Quentin, il travaille à Berlin, à l'atelier Bruno Paul, puis à Paris, chez Le Cœur, à Bruxelles et à Vienne où il fut collaborateur du professeur Josef Hoffmann.

Dès 1925, il ouvre un bureau à Lausanne et construit des villas, des immeubles de rapport, des écoles, non seulement en Suisse, mais aussi à l'étranger. M. Henri-Robert von der Mühll est constamment en contact avec les pionniers du mouvement moderne de l'art et de l'architecture ; il participe, par exemple, à une exposition à Nancy avec Théo van Doesburg, Le Corbusier et André Lurçat, rencontre de laquelle il a certainement gardé une certaine emprise théorique. Comme il a déjà été mentionné, M. von der Mühll est aussi membre fondateur des CIAM. Il est également membre fondateur de l'Association suisse du plan d'aménagement local. Il a été secrétaire de la SVIA, président du groupe des architectes, pendant 25 ans membre de la commission des normes SIA, a siégé au comité central de la FAS, dans le conseil de direction de l'Oeuvre, dans la commission fédérale des Beaux-Arts, comme président de la section vaudoise du Heimatschutz et au comité central du Heimatschutz.

Vous me permettez, M. von der Mühll, d'arrêter cette liste, car vous avez encore de multiples charges.

Insistons sur le fait que nous sommes en présence d'un architecte véritablement « généraliste », si cette expression est permise : philosophe, littéraire, artiste, architecte, urbaniste, aménagiste et constructeur.

M. *Alberto Sartoris*, professeur, docteur honoris causa, est né à Turin ; il émigre avec ses parents à Genève avant la guerre de 1914. Après avoir suivi l'enseignement dispensé à l'Ecole des Beaux-Arts de Genève, le jeune Alberto Sartoris retourne dans sa ville natale et s'initie à la pratique architecturale en travaillant dans l'agence de deux « Maîtres » italiens : Raimondo d'Aronco et Annibale Rigotti. Mais s'intéressant également activement à la peinture, il prend l'initiative d'organiser à Turin en 1926 une exposition : « Artistes suisses contemporains », puis à Genève en 1927 : « Artistes italiens contemporains », dans laquelle il expose des dessins d'architecture.

Mais à plus d'un titre, l'année 1927 marque un tournant dans l'œuvre du lauréat. D'une part, à l'exposition du Weissenhof de Stuttgart : après avoir envoyé à Stuttgart des projets d'urbanisme exécutés en 1926, très remarqués par les critiques allemands, il établit le contact avec l'élite des architectes progressistes. D'autre part, il exécute un pavillon d'expositions à Turin, véritable démonstration de l'idéologie de l'avant-garde.

En 1928, en tant que délégué italien, il participe au Congrès de La Sarraz. Avec ses 27 ans, il est le benjamin du Congrès. On ne peut trop insister sur la contribution de M. Sartoris à la diffusion des idées nouvelles en architecture. Infatigable publiciste, organisateur d'expositions, de congrès, il est, aux côtés de S. Gideon, le principal propagandiste du mouvement.

En 1932 paraît son livre sur « Les éléments de l'architecture fonctionnelle », avec une introduction de Le Corbusier. Cet ouvrage est suivi dès 1948 de la publication de l'« Encyclopédie de l'architecture nouvelle » consacrant les succès du mouvement moderne.

En plus de ces ouvrages capitaux, les publications de M. Sartoris sont au nombre de quelque mille titres. Mais ces activités sont également jalonnées d'œuvres architecturales témoignant de son travail de pionnier. En 1976, en reconnaissance de ses mérites, l'EPFL lui décerne le titre de Dr h. c.

Aujourd'hui, M. Sartoris, avec son esprit jeune, sa verve, sa générosité sans limite, continue inlassablement de plaider la cause de l'architecture.

La SVIA le remercie vivement pour le combat de titan qu'il a mené pour l'architecture.

Faute de place, nous reviendrons dans un prochain numéro sur deux interventions de membres préoccupés de la position de la SVIA quant au renouvellement du contrat collectif de nos professions.

Il appartenait à M. Marcel Blanc, conseiller d'Etat, d'entretenir l'assemblée du thème « Le rôle de l'Etat face à la construction, l'urbanisme et l'aménagement du territoire ». Fondamentalement, aucun élément nouveau pour nos professions ne se dégage de l'exposé du nouveau chef du Département des travaux publics, hélas, dirons-nous ! Les limites imposées à l'action de l'Etat se traduisent fort bien dans les conclusions plus que nuancées, pour ne pas dire normandes, de M. Blanc :

— Dans les domaines que nous avons examinés, comme dans d'autres, la complexité des problèmes à résoudre, les changements de genre de vie, les abus commis, ont amené l'Etat à mettre sur pied un arsenal législatif compliqué, où le commun des mortels a parfois peine à se retrouver.

— L'Etat régulateur des activités économiques a ses limites dans un régime d'économie libérale, ceci d'autant plus que ses moyens financiers sont limités. Dans le domaine de la construction, les investissements du canton de Vaud iront en diminuant, mais ils se maintiendront à un certain niveau.

— Les collectivités publiques, mais particulièrement la Confédération et les cantons, se trouvent face à deux sollicitations contradictoires : celle qui demande des économies et refuse de nouvelles recettes, et celle qui demande de relancer l'économie, au moins dans les secteurs les plus touchés. Le paradoxe se trouve d'ailleurs dans le fait que ce sont parfois les mêmes milieux qui formulent les deux demandes.

— Dans l'étude de ses projets, l'Etat doit maintenir en place l'appareil qui lui est nécessaire en tant que maître d'œuvre, mais le solde doit être confié à l'économie privée.
En ce qui concerne le domaine particulier de l'aménagement du territoire, le rôle essentiel reste en mains des communes. Mais leurs méthodes de travail dans ce secteur sont bien sûr très différentes, selon l'équipement dont elles disposent.
L'aspect physique de demain de notre pays ne pourra pas être façonné par l'Etat seul, comme il ne pourra pas l'être non plus exclusivement par le secteur privé. La coordination de l'effort des deux partenaires doit être notre souci quotidien.

Si l'on se souvient que dans notre pays la part des collectivités publiques dans la construction a passé de 38 % en 1974 à 45 % en 1977, dans un volume total ayant diminué de 25 % dans la même période (de 24,9 à 18,7 milliards de francs), on ne saurait guère être déçu des conclusions de l'orateur.

JEAN-PIERRE WEIBEL

# Divers

## Cours d'informatique appliquée

L'Ecole technique supérieure de l'Etat de Vaud, Ecole d'ingénieurs, organise, à l'intention des ingénieurs et cadres d'entreprises, un cours d'informatique appliquée dès le 7 novembre 1978. Ce cours comprendra deux parties de 16 périodes hebdomadaires chacune. Il sera dispensé un jour par semaine, de 16 h. à 18 h.

Ce cours comporte des travaux pratiques sur le matériel le plus moderne (gestion, sciences et techniques).

*Cours I* (Fr. 220.—) : *Principe, fonctionnement et utilisation des ordinateurs.*

*Cours II* (Fr. 220.—) : *Le logiciel et ses applications. Choix d'un système.*

Pour des raisons de place, seul un nombre limité d'inscriptions pourront être prises en considération. Finance de chaque cours : *Fr. 220.—*, tout compris.

Programme et renseignements : ETSEV, Route de Cheseaux 1, case postale 587, 1401 Yverdon, Tél. (024) 21 63 71.